



Le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de joyeuses fêtes !!



MARCHÉ DE LA SAINT NICOLAS

3 décembre
14h-21h30

4 décembre
12h-18h30

ANIMATIONS ET RESTAURATION
SUR PLACE
PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.ZILLISHEIM.FR



Au programme de ce week-end festif, des chalets avec artistes et artisans qui proposeront leurs produits et des gourmandises à consommer sur place.

**Programme des animations prévues durant le week-end :
Samedi 3 décembre 2022 :**

- **15h30 à 17h30** : boîte à photos et animation fabrication de sucettes en chocolat par la chocolaterie Muller de RIXHEIM
- **à partir de 15h30** : passage de Saint Nicolas avec distribution de gourmandises aux enfants
- **17h00** : chorale des enfants des écoles maternelle et élémentaire
- **18h30** : spectacle de la compagnie Wulkan : jongleurs de feu

Dimanche 4 décembre 2022 :

- **14h30 à 16h30** : boîte à photos et animation fabrication de sucettes en chocolat par la chocolaterie Muller de RIXHEIM
- **13h30 à 17h00** : promenades en calèche
- **à partir de 14h30** : passage de Saint Nicolas avec distribution de gourmandises aux enfants
- **à partir de 15h30** : concert de La Camelote « la brocante de Noël »



L'édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette période de fin d'année est marquée par l'importance de la crise énergétique que nous traversons.

Cette crise vient souligner l'urgence de l'indispensable transition énergétique que nous devons tous opérer.

En tout premier par l'isolation de nos bâtiments et de nos maisons. Comme je l'ai déjà évoqué « *la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas* ».

Commençons par isoler et limiter nos dépenses énergétiques avant de produire de l'énergie.

La commune a un rôle crucial dans le plan de sobriété énergétique, un des principaux chantiers du gouvernement.

Elle dispose en effet de plusieurs bâtiments qui sont des gouffres énergétiques et qu'il appartient donc d'isoler mais également de réviser leur système de chauffage.

Cette démarche nous l'avons entreprise il y a deux ans avec le projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire, toujours en cours. Les autres bâtiments devraient bénéficier de la même démarche, ne serait-ce que pour limiter les dépenses de fonctionnement.

Au vu de l'inimaginable envolée des prix de l'énergie, il devient en effet impératif pour l'équilibre budgétaire de la commune de limiter nos dépenses énergétiques.

Comme je l'ai expliqué lors de la réunion publique, différents plans d'action sont élaborés et mis en oeuvre par les élus, les services et les utilisateurs pour chaque bâtiment et aussi pour l'éclairage public.

Le dialogue constructif entamé lors de cette réunion laisse à penser qu'une majorité de concitoyens soutient ces mesures d'économie.

Il est important que la population et les associations comprennent cette urgence et s'impliquent dans la mise en oeuvre des différentes mesures. Je les en remercie tous par avance.

La commune a et va prioriser les investissements dans ce domaine.

Malheureusement, ils seront contraints du fait de notre faible capacité budgétaire d'investissement.

Nos recettes diminuent et en même temps nous devons faire face à l'évolution des dépenses liées à l'envolée des factures d'énergie.

Nous sollicitons les collectivités territoriales, les organismes syndicaux et espérons le soutien de l'Etat pour s'inscrire au maximum dans le plan de rénovation énergétique.

Mais les fêtes de fin d'année approchant et oubliant nos soucis, il est important de s'y préparer pour retrouver cette ambiance magique, chaleureuse et familiale : l'Esprit de Noël.

Aux personnes isolées, aux enfants et à leurs parents, ainsi qu'à toute votre famille, je souhaite, d'ores et déjà, un Joyeux Noël !



Votre Maire,
Michel LAUGEL

Notre village

Eclairage public : plan de sobriété énergétique

La crise de l'énergie et le budget communal

La grave crise de l'énergie que nous traversons actuellement conduit à des augmentations conséquentes des prix du gaz et de l'électricité. En effet, contrairement aux particuliers, les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement. La commune de ZILLISHEIM adhère au groupement de commandes avec les autres communes de m2A. Pour l'électricité le contrat sur deux ans prévoit une révision des tarifs en début d'année. Ainsi au 1^{er} janvier 2023, l'augmentation cumulée sera **de 105%** (40% en 2022 et 65% en 2023). L'éclairage public représente **environ 40% des coûts** de la facture globale d'électricité pour la commune.

L'éclairage public : sécurité et environnement

L'éclairage public est un moyen communal important mis en œuvre pour assurer la sécurité des déplacements des personnes (piétons, cyclistes, automobilistes) et des biens. Néanmoins selon l'observatoire national de la délinquance et des ripostes pénales, l'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. « *Il n'y a pas de lien entre obscurité et insécurité* ». Conscients de ces enjeux de sécurité les élus ont souhaité un plan qui associe sécurité des personnes et la réduction des dépenses communales. La réduction de l'éclairage public permet également de répondre aux enjeux écologiques (diminution de la production d'énergie à base de ressources énergétiques fossiles et diminution de la pollution lumineuse qui trouble certaines espèces animales).

Le parc communal

Notre village est équipé d'environ 550 luminaires dont 90% sont déjà équipés d'ampoules LED basse consommation (environ 30 W). En effet les municipalités précédentes avaient déjà lancé il y a quelques années un plan d'équipement progressif de remplacement des anciennes ampoules sodium particulièrement énergivores (environ 300 W) par des LED. Les derniers luminaires installés bénéficient en outre de modules électroniques programmables permettant l'abaissement de l'éclairage et donc de la consommation d'électricité selon des créneaux horaires réglables.

Le plan éclairage de sobriété énergétique

Les actions de réduction d'éclairage sont fonction du câblage des luminaires et de leur technologie.

Mesures immédiates :

Faubourg de Mulhouse (excepté de la rue de la Vallée à la rue du Château), rue de Didenheim, une partie de la rue des Vosges, rue du Chemin de Fer ; les lampadaires de ces rues sont équipées de modules électroniques permettant de varier et programmer les intensités lumineuses selon l'horaire défini.

Ainsi il est proposé :

=> **en fonctionnement normal de diminuer l'intensité lumineuse et donc la consommation électrique de 50 % de manière permanente**
=> **la nuit entre 23h et 5h : mise en veilleuse, diminution de 90% de la consommation électrique**

• **Faubourg de Mulhouse de la rue de la Vallée à la rue du Château pas de changement dans l'immédiat. Les réglages seront identiques à l'ensemble de la rue dès montage des têtes de luminaires LED**

• **autres rues du village : un luminaire sur deux sera débranché sauf aux carrefours, passages protégés, passage à niveau et aux abords des écoles. Il s'agit d'une intervention manuelle effectuée par les employés communaux**
• **réglage des horloges astronomiques et/ou remplacement de ces horloges pour faire correspondre allumage et extinction avec clarté et obscurité...**

Mesures à moyen terme :

Il est proposé de :

- **terminer le remplacement de l'ensemble des ampoules par des LED**
- **installer progressivement des modules électroniques sur les luminaires des axes de passage permettant de varier et programmer l'intensité lumineuse dans ces rues**
- **remplacer les têtes de luminaires non conformes aux nouvelles normes de pollution lumineuse en priorité sur les axes de passage (ex : Grand 'Rue)**
- **installer des horloges dans les coffrets de distribution de l'éclairage des rues hors passage permettant l'extinction complète automatique de 23h à 5h.**
- **installer de nouvelles têtes de luminaires (LED) avec modules électroniques faubourg de Mulhouse de la rue de la Vallée à la rue du Château pour économiser l'énergie (actuellement ampoules sodium) et rendre uniforme l'éclairage sur cet axe important**
- **installer de nouveaux luminaires LED programmables rue du Presbytère, de l'Arc et rue Jeanne d'Arc**

Financements

Des demandes de subventions sont en cours auprès de Territoire d'Énergie Alsace (ex Syndicat de l'Electricité), m2A, Collectivité Européenne d'Alsace, Etat, ... Les travaux seront priorités en fonction de nos possibilités budgétaires et des subventions accordées.



Réunion publique du 16 novembre 2022 durant laquelle Monsieur le Maire a exposé le plan de sobriété énergétique à la population

Infos pratiques

Concours de dessins de Noël

Le concours de dessins de Noël pour les enfants est lancé !!

Vous avez **jusqu'au 15 décembre 2022** pour les déposer à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres (sans les abîmer bien sûr). Alors à vos crayons !!



Calendrier 2023 des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de ZILLISHEIM procèdera à la vente des calendriers 2023 à partir de fin novembre et début décembre les week-ends ainsi qu'en fin d'après-midi et début de soirée (quartier par quartier).

Les personnes absentes auront un calendrier dans la boîte aux lettres (si elle le permet) avec un mot explicatif pour faire leur don.

Le calendrier sera aussi disponible en mairie, durant les heures d'ouverture.

En vous remerciant de votre accueil, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte sept équipes dans le Sundgau. En 2021, les 90 bénévoles du secteur ont aidé 289 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

L'activité en hausse de Caritas Alsace, c'est malheureusement la preuve que la pauvreté n'épargne pas les villages. En 2021, le nombre de familles aidées a dépassé celui de 2019 et 2020. Et avec la tendance actuelle, ce n'est sans doute pas prêt de s'arrêter. Notamment avec l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens installés dans le Sundgau, qui s'ajoute à celle des personnes déjà aidées sur place. Dans le domaine de l'aide alimentaire, la hausse a été spectaculaire à l'épicerie solidaire de FERRETTE (+43% en 2021) et à DANNEMARIE (+38%). Les autres équipes de Caritas Alsace du Sundgau (ALTKIRCH, SEPPOIS, HIRSINGUE, ILLFURTH) sont particulièrement dynamiques, chacune dans son domaine d'activité. Une belle dynamique de réseau est en train de se mettre en place autour du Grenier de la Solidarité d'Oberdorf-Illtal.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet : www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 STRASBOURG Cedex.
Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

Directeur de la publication : Michel LAUGEL

Comité de rédaction : Christine WOLFF, Fabienne GIURIATI, Marie KRAUTH, Chiara RICCHIUTI et Marie SCHWOB

Réalisation graphique : Emilie GUIDEMANN

Informations sur le dispositif de viabilité hivernale

Déneigement de la voie publique

Durant la période hivernale une équipe d'astreinte formée par des agents municipaux des services techniques se tient prête à intervenir de jour comme de nuit.

En cas de nécessité ils peuvent être secondés par les membres de la RISC (Réserve Intercommunale de Sécurité Civile).



Quelles obligations pour les riverains ?

Les riverains ont pour obligation de débayer la neige et le verglas déposés aux abords de leurs habitations. Les regards d'égouts et les bouches d'incendie doivent rester accessibles en permanence.

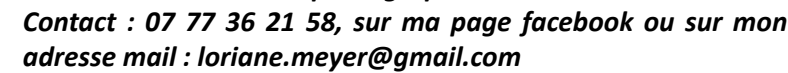
Il est interdit de pousser la neige et la glace dans le caniveau ou sur la route. Celles-ci doivent être stockées dans les parcelles privées ou contre le mur afin de faciliter le passage aux piétons.

Plan grand froid

Lors de conditions météo extrêmes en hiver, la Préfecture du Haut-Rhin déclenche le plan Grand Froid qui s'applique aux personnes fragiles (sans abris, malades isolées...). En mairie, nous disposons d'un registre nominatif dans lequel vous pouvez vous inscrire et être pris en compte lors de situations d'urgence. Pour information il existe un dispositif similaire en cas de canicule. Les voisins, familles, amis qui connaissent une personne fragile peuvent la signaler en mairie.



Notre village



Retour en images

Pourquoi le Bleuet pour les Français et le coquelicot pour les Anglo-Saxons ?

Le coquelicot anglo-saxon

Pourquoi côté britannique, c'est une fleur rouge qui est mise en avant ? Ici aussi, il y a un lien avec l'uniforme : la couleur des habits traditionnels des soldats britanniques, rouge vif. Autre raison : avant la Première Guerre mondiale, peu de coquelicots poussaient en Flandre. Durant les bombardements, les terrains crayeux devinrent riches en poussières de chaux favorisant ainsi la venue des coquelicots. La guerre finie, la chaux fut rapidement absorbée et les coquelicots disparurent de nouveau.



C'est ainsi que depuis la fin de la Première Guerre mondiale, dans les pays du Commonwealth, cette fleur symbolisée par un « poppy », un coquelicot en papier, est associée à la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre. Il est le principal emblème de la Légion royale canadienne, qui en distribue des millions chaque année aux Canadiens, qui les portent le jour du souvenir qui est aussi le 11 novembre (même s'il n'est pas férié comme en France et en Belgique). On le retrouve aussi au ROYAUME-UNI, en NOUVELLE ZÉLANDE.

Le bleuet français

Avez-vous déjà remarqué les petites fleurs bleues arborées par les militaires et les officiels en France chaque 11 novembre ? Comment le bleuet est-il devenu l'emblème du souvenir de la Première Guerre mondiale ? En fait, pendant la grande guerre, les Poilus avaient pour habitude de surnommer « bleuets » les nouveaux soldats, en référence à leur uniforme bleu encore immaculé avant le combat. Quelques années après la fin de la guerre, en 1925, un atelier est créé à l'hôpital des Invalides. Les pensionnaires y confectionnent des bleuets en tissu qu'ils vendent sur la voie publique, ce qui leur fournit une activité et une source de revenus.



Dix ans plus tard, en 1935 l'État français officialise la vente du « Bleuet de France » chaque 11 novembre.

Tous les fonds récoltés à l'occasion sont toujours destinés aux combattants, mais également à toutes les victimes de guerre et du terrorisme.



Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à 11h45, précédée d'une messe officée par le Père Augustin YOLE. Les élèves de l'école Sitzmann, accompagnés de leurs enseignantes ont chanté l'Hymne National puis déposé des bougies du Souvenir au monument. Le drapeau de l'Union Nationale Combattants (UNC) du sous-groupe de MULHOUSE a été porté fièrement et avec honneur par la jeune Alicia SEGURA.

Cette cérémonie a été suivie d'un repas à l'Espace Saint Laurent organisé par les UNC de BRUNSTATT-DIDENHEIM, FLAXLANDEN et ZILLISHEIM.



Environ 70 personnes y ont participé, avec la présence du Ministre Olivier BECHT, de la Députée Charlotte GOETSCHY-BOLOGNESE, de la Conseillère d'Alsace Nicole BEHA, de notre Maire Michel LAUGEL, ainsi que des maires des communes de BRUNSTATT-DIDENHEIM, FLAXLANDEN, HOCHSTATT et des présidents des UNC de BRUNSTATT-DIDENHEIM, FLAXLANDEN ET HOCHSTATT. Joseph GOESTER, Président du sous-groupe des UNC de MULHOUSE

et des environs a profité de cette occasion pour remettre des médailles du mérite UNC à quatre membres pour leurs nombreuses années de



présence au sein de l'UNC de ZILLISHEIM : Georges SEMBACH (Or), Armand SPIEGEL (Argent), Jean WEISS (Argent) et Christine WOLFF-BRUAT (Bronze).

Nous profitons de cet article pour lancer un appel à de nouveaux membres, pas uniquement issus du corps des militaires mais toute personne partageant les valeurs de l'UNC : transmettre les valeurs fondamentales comme la droiture morale, le sens national et la solidarité, aider à vaincre l'oubli par le devoir de mémoire envers les générations passées, perpétuer l'idéal de paix, de liberté et être un témoin, un relais vers les nouvelles générations

Toute personne intéressée ou souhaitant avoir des renseignements peut prendre contact à l'adresse mail suivante : contact@unc-zillisheim.fr

Retour en images

6 novembre : Fête Villageoise



Le président et le comité des Œuvres Saint Laurent remercient toutes les personnes présentes à notre fête, pour leur fidélité et leur générosité qui participent à entretenir notre belle église. Merci à notre orchestre Moonlight Trio qui vous fait passer, depuis de longues années, un agréable moment sur la piste de danse et merci à tous nos bénévoles qui donnent de leur temps pour vous.



9 novembre : Visite du Mémorial de Haute-Alsace à DANNEMARIE suivie d'un repas convivial



14, 15 et 16 octobre : Salon International des Arts



30 octobre : Loto organisé par la Team Judo



13 novembre : Bourse aux vêtements enfants, jouets et vélos organisée par l'APEZ

